

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juin 2025

PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 765

présenté par
M. Tavel

à l'amendement n° 650 de M. Armand

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.